

“ 1 FEU SUR 2
EST LA CONSÉQUENCE
D'UNE IMPRUDENCE



LE RISQUE ZÉRO

N'EXISTE PAS



DANS LE GERS EN 2021

169 FEUX D'ESPACES NATURELS
39 HECTARES BRÛLÉS

373 ENGINES
1 200 SAPEURS-POMPIERS
ENGAGÉS

COÛT TOTAL: **31 000** €


PRÉFET
DU GERS
*Liberté
Égalité
Fraternité*


SDIS 32

SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DU GERS



05 42 54 12 00



WWW.SDIS32.FR



**GUIDE
PRÉVENTION
FEUX DE RÉCOLTES**
PAR LE SDIS 32



PRÉCAUTIONS

CONSEILS

EN CAS D'INCENDIE

• SOUFFLER ET DÉPOUSSIÉRER

quotidiennement les moteurs et pots d'échappement

• NETTOYER, GRAISSER, VÉRIFIER

les courroies et chaînes régulièrement

• CONTRÔLER

fréquemment les fils électriques

Avoir un **EXTINCTEUR** à eau à bord

• FRACTIONNER

le chantier de récolte : réaliser **dès le début** des bandes coupe-feu de 4 largeurs de coupe

• SURVEILLER

les niveaux d'huile et de graisse



• AUGMENTER

la hauteur de coupe

• DISPOSER

d'un déchaumeur à proximité

• SURVEILLER

les voyants température et échauffement

• INSTALLER

un pare-étincelles

• MONTER

un coupe-batterie sur les engins non équipés

• PRÉVOIR

une tonne à eau à proximité

• RESPECTER

les consignes de sécurité édictées par les services d'incendie en fonction des risques météorologiques

• APPELER LE 18-112

• INDIQUER

précisément :

- Localisation

- Circonstances

- Moyens mis en œuvre

- Superficie en feu

- Superficie de la parcelle concernée

• DÉCHAUMER

pour couper le feu

• ARROSER

si possible les cultures

• ACCUEILLIR et ORIENTER

les secours

